

A la Société nationale de logement social (SNLS)

Bataille de chiffonniers sur fond de malversations ?

W.N.
Libreville/Gabon

LE torchon brûle entre le directeur général de la SNLS, Joël-Patient Mbiamanya Ntchoreret, et son adjoint Dieudonné Egnina Ndombi. Motif de la discorde : la suspension, le 22 juin dernier, par le DG des fonctions de son adjoint, accusé d'avoir "attribué irrégulièrement un terrain sur lequel votre épouse détiendrait un titre foncier", indique la correspondance du premier responsable de la SNLS.

La réaction, cinglante, de M. Egnina Ndombi, ne s'est pas faite attendre. « (...) A ce que je sache, documents à l'appui, j'ai été nommé

par le Conseil des ministres en séance du 13 septembre 2013. Par conséquent, seul un nouveau Conseil des ministres peut me démettre de mes fonctions», indique-t-il dans sa réponse à Joël-Patient Mbiamanya Ntchoreret. Pour enfoncer davantage son supérieur hiérarchique, M. Egnina Ndombi accuse, à son tour, celui-ci d'avoir « vendu la parcelle n° 58 à mademoiselle Charlene Betoë sur un numéro 100 d'une valeur de trente millions, entraînant ainsi un doublant sur la même parcelle. » L'arroseur arrosé ?

Dans ses missions, le directeur général de la SNLS a-t-il le droit de suspendre son adjoint ? « L'administration gabonaise est régie par des règles. Le DG, qui a été nommé comme son adjoint



Photo : D.R./L'Union

en Conseil des ministres, ne peut ni suspendre, ni démettre son adjoint, qui plus est, fonctionnaire. S'il y a des manquements constatés, le directeur général in-

Joël-Patient Tchoreret Mbiamanya, directeur général de la SNLS en guerre ouverte avec son adjoint.

forme le ministère et le Conseil d'administration. Si les faits reprochés à ce dernier sont graves, un Conseil d'administration extraordinaire se tient pour statuer et prendre les mesures qui s'imposent. Le cas échéant, ces informations remontent en Conseil des ministres via la hiérarchie», nous a expliqué le président du Conseil d'administration de la SNLS, Ambroise-Germain Banas.

Au-delà de la bataille de chiffonniers que se livrent les deux hommes, n'est-il pas temps que les autorités compétentes se penchent très sérieusement sur les cas de malversations relevés par les deux hommes dans leurs courriers respectifs ? L'opinion publique attend impatiemment la suite.

Formation aux Partenariats publics-privés

Comment élaborer un portefeuille projets ?

Willy NDONG
Libreville/Gabon

LE ministère de la Promotion des investissements et des Partenariats publics-privés, en collaboration avec l'Agence nationale de promotion des investissements du Gabon (ANPI-Gabon) et la Banque mondiale, ont organisé, le 25 juin dernier, un séminaire gouvernemental consacré au renforcement des capacités des membres du gouvernement.

Présidee par le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, et animé par les experts du cabinet CPCS, cette rencontre avait pour objectif de donner à l'équipe gouvernementale des outils utiles pour mener à bien des réflexions en rapport avec les Partenariats publics-privés (PPP). Au-delà, cette initiative vise à mettre en œuvre

la vision du gouvernement qui ambitionne de restaurer la confiance des opérateurs économiques et garantir les conditions qui rendent plus attractif l'environnement des affaires. Au menu de cette formation : la revue du cadre juridique et institutionnel, l'identification et l'élaboration d'un portefeuille projets en PPP, le renforcement des capacités des acteurs en charge des PPP au Gabon ainsi que l'opérationnalisation de l'unité PPP. « En application de l'ordonnance N°009 du 11 février 2016, relatives au PPP, le gouvernement vient de faire aboutir les textes réglementaires qui fixent le cadre organisationnel, rendant effective leur contractualisation. Aussi, a-t-il paru opportun que les membres du gouvernement, premiers décideurs de l'administration, appréhendent les contours juridiques, économiques financiers et techniques de



Photo : D.R.

Emmanuel Issoze Ngondet et Madeleine Berre ont présidé le séminaire de formation.

ce mécanisme pertinent, mais si complexe», a indiqué le Premier ministre,

qui a également expliqué que le financement des projets par le système de

PPP permet de ne pas accroître l'endettement de l'Etat.

« La construction et la gestion de certaines infrastructures : routes, aéroports, ports... sont directement financés par le secteur privé... Pour le gouvernement, un contrat optimal des PPP doit répondre à une triple contrainte. Réaliser des investissements publics dans un contexte budgétaire tendu. Bénéficier des capacités des entreprises privées. Et, assurer une répartition équitable des risques entre partenaires publics et privés», a-t-il encore ajouté.

Emmanuel Issoze Ngondet a donc enquis les membres du gouvernement, au regard de l'importance de la thématique, à s'approprier l'esprit et les conclusions des travaux.

Brève

LE chef d'Etat nigérian Muhamadou Buhari a effectué une visite de travail et d'amitié au Royaume du Maroc les 10 et 11 juin derniers. A l'invitation de Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc. Cette visite, qui renforce les relations bilatérales positives entre le Maroc et le Nigeria depuis la visite royale à Abuja en décembre 2016, a été marquée par la signature de trois importants accords de coopération bilatérale concernant l'industrie des engrais, l'agriculture et surtout le projet stratégique du gazoduc ouest-africain devant relier le Nigeria au Maroc, et dont le tracé a été acté. Ce gazoduc, long de 5600 km, passera par plus de 10 pays de l'Afrique de l'Ouest en offshore et en onshore et permettra de terme d'accéder au marché européen, de développer le marché de l'énergie en Afrique de l'ouest et les industries des pays concernés, permettant ainsi d'ouvrir la voie à une intégration économique plus inclusive des pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO).

Le Royaume du Maroc y voit aussi un élément de plus qui renforce sa volonté d'adhérer pleinement à la CEDEAO, avec qui il partage plusieurs dossiers tels que la sécurité, la lutte antiterroriste, l'immigration et la coopération Sud-Sud.

Gabon Telecom
L'avenir vous appartient

PROFITE DES VACANCES AVEC TON SMARTPHONE À PETIT PRIX

30 000F
1 Go Internet + 1 Heure Offerts
PROMO 25 000F

Alcatel Pixi 3

LE RESEAU DU HAUT DEBIT